

Conditions Générales de Vente à Distance

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE L'E. S. F. DE GREOLIERES LES NEIGES

2017/2018

ESF GREOLIERES LES NEIGES Adresse : 350 Traverse du Cheiron 06620 GREOLIERES LES NEIGES
Téléphone : 04 93 59 70 03 Email : ecoledeski.greolieres@wanadoo.fr

Via notre site, par téléphone ou par tout autre moyen de communication à distance vous pouvez dès à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES.

Pour les ventes en ligne via notre site, il vous suffit de suivre les modalités d'inscriptions en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES.

Pour les autres modes de vente à distance, veuillez vous rapprocher de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES.

L'inscription à des prestations de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

ARTICLE I : PRESTATIONS

Tous les moniteurs de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES ont suivi une formation validée par l'Etat et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES.

En conséquence, l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son matériel.

L'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

ARTICLE II : ASSURANCE

L'E.S.F. souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que les participants pendant le temps où ils sont sous l'autorité de l'E.S.F. et du moniteur.

Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

ARTICLE III : PAIEMENT / REMBOURSEMENT

3.1 : Tarifs

Les tarifs de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES sont présentés sur le site de vente en ligne accessible depuis esf.net et depuis le site spécifique de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES (www.esf-greoliereslesneiges.com).

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES, à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier. En conséquence, l'élève devra préalablement, à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours...).

3.2 : Modalités d'inscription et de paiement

3.2.1 : Pour les ventes en ligne faites via notre site :

Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site. Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne de l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.

Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition : Envoi via Internet de votre réservation et du virement bancaire à l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES par l'intermédiaire de Systempay (le paiement électronique de la Banque Populaire : paiement sécurisé certifié et garanti par l'établissement bancaire).

L'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

Les prestations sont réservées pour des dates fermes.

3.2.2 : Pour les autres modes de vente à distance :

L'inscription se fait par téléphone avec règlement intégral par carte bancaire à l'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES.

L'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. De ce fait, le délai de rétractation de 7 jours pour les ventes à distance prévu par l'Article **L121-20** du Code de la Consommation n'est pas applicable en vertu de l'Article **L121-20-4** du même code.

Article IV – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES MEDAILLES (aussi nommées insignes)

Valable uniquement en cas d'achat d'un TOUT COMPRIS : cours de ski + médaille

Si vous avez procédé à l'achat d'un TOUT COMPRIS (cours de ski + médaille) et que vous ne souhaitez pas recevoir de médaille : il est possible d'obtenir le remboursement de celle-ci, au prix public, en le demandant au guichet de l'E.S.F. pendant la période de cours.

Passé le dernier jour de cours, aucun remboursement ne sera possible.

Article V – ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT

5.1. : Annulation d'une réservation en amont des 15 jours qui précèdent le début de la prestation :

L'ESF remboursera le prix payé en totalité sur justificatif de l'annulation.

5.2 : Annulation d'une réservation dans les 15 jours avant le début de la prestation :

L'ESF remboursera le prix payé en totalité sur justificatif de l'annulation avec une retenue de frais de dossier de 5 €.

5.3 : Interruption pendant la prestation :

5.3.1 : Interruption pendant la prestation (uniquement pour les Cours Collectifs) :

Sous réserve d'un cas de force majeure avec présentation d'un certificat médical, il sera alors proposé au client le remboursement de la partie non consommée sous forme d'avoir calculé sur la base du tarif unitaire pour les cours décommandés minimum 24 heures avant le début de la prestation avec une retenue de frais de dossier de 5 €. Le calcul s'effectue en soustrayant les demi-journées de cours pris sur la base du tarif unitaire des cours.

5.3.2 : Interruption pendant la prestation (uniquement pour les Cours Particuliers) :

Sous réserve d'un cas de force majeure avec présentation d'un certificat médical, il sera alors proposé au client le remboursement en totalité pour les cours décommandés minimum 24 heures avant le début de la prestation avec une retenue de frais de dossier de 5 €.

ARTICLE VI – ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF

6.1 : Annulation/interruption

L'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'élèves inscrits est inférieur à 4. L'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de force majeure.

Constitue notamment un cas de force majeure : la fermeture des pistes ou des remontées mécaniques, les conditions météorologiques rendant dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

6.2 : Remboursement

- cas de force majeure : l'ESF restituera la totalité de la somme versée par le client.
- En l'absence de cas de force majeure : l'ESF restituera la totalité de la somme versée par le client avec une indemnité d'un montant égal à celle-ci.

6.3 : Exclusion

L'E.S.F. GREOLIERES LES NEIGES se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

ARTICLE VII : RÈGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises. v compris statuant en matière de référé.